



# Vos prestations Caf

## Attestation de paiement

N° DOSSIER :  
8042210 M

NOUS CONTACTER :  
Nous téléphoner :

**3230** Service gratuit  
+ prix appel

Nous écrire :  
Caf du Val d'Oise  
TSA 56921  
95018 CERGY PONTOISE  
CEDEX  
Tous nos contacts sur [caf.fr](http://caf.fr)

951

Monsieur RAJDIP VANSADIA  
29 RUE DES ECOLES  
95350 SAINT BRICE SOUS FORET

Le 23/06/2026

La directrice de la Caf du Val d'Oise certifie que :

RAJDIP VANSADIA, né le 23/06/1994  
AYUSHI VANSADIA, née le 06/08/1996

ont perçu les prestations suivantes pour les mois de **février 2025 à avril 2026** :

PRESTATIONS	MONTANT
<b>février 2025</b>	
Pas de paiement sur le mois	
<b>mars 2025</b>	
Allocation de base - Paje	193,30 €
<b>avril 2025</b>	
Allocation de base - Paje	196,60 €
<b>mai 2025</b>	
Allocation de base - Paje	196,60 €
Prestation partagée d'éducation de l'enfant	456,05 €
<b>Soit au total</b>	<b>652,65 €</b>
<b>juin 2025</b>	
Allocation de base - Paje	196,60 €
Prestation partagée d'éducation de l'enfant	456,05 €
<b>Soit au total</b>	<b>652,65 €</b>

Emplacement réservé à la Caf

WAT ATPAI F 230620261133 520007 AL  
2B MAT 8042210 M -  
PAGE 1/4 IDX B 1041101 V 951 -



\*8042210104110000000\*

## PRESTATIONS

MONTANT

**juillet 2025**

Allocation de base - Paje	196,60 €
Prestation partagée d'éducation de l'enfant	456,05 €
<b>Soit au total</b>	<b>652,65 €</b>

**août 2025**

Allocation de base - Paje	196,60 €
Prestation partagée d'éducation de l'enfant	456,05 €
<b>Soit au total</b>	<b>652,65 €</b>

**septembre 2025**

Allocation de base - Paje	196,60 €
Prestation partagée d'éducation de l'enfant	456,05 €
<b>Soit au total</b>	<b>652,65 €</b>

**octobre 2025**

Allocation de base - Paje	196,60 €
Prestation partagée d'éducation de l'enfant	456,05 €
<b>Soit au total</b>	<b>652,65 €</b>

**novembre 2025**

Allocation de base - Paje	196,60 €
---------------------------	----------

**décembre 2025**

Allocation de base - Paje	196,60 €
---------------------------	----------

**janvier 2026**

Allocation de base - Paje	196,60 €
---------------------------	----------

**février 2026**

Allocation de base - Paje	196,60 €
---------------------------	----------

**mars 2026**

Allocation de base - Paje	196,60 €
---------------------------	----------

**avril 2026**

Allocation de base - Paje	198,16 €
---------------------------	----------

**Personnes à charge prises en compte pour le calcul des droits :**

ISHANA VANSADIA, née le 21/02/2025



■ Attestation délivrée compte tenu des informations connues à ce jour par la Caf du Val d'Oise.

*Les prestations versées par la caisse d'Allocations familiales sont insaisissables sauf pour le paiement des dettes alimentaires.*

**Attention : vous avez l'obligation de nous signaler immédiatement tout changement de situation (familial, professionnel, logement ...).**

*La Caf vérifie l'exactitude des déclarations (article L.114-19 du code de la Sécurité sociale). La loi punit quiconque se rend coupable de fraude ou de fausse déclaration (Articles L. 114-9 - dépôt de plainte de la Caisse pouvant aboutir à : travail d'intérêt général, amende ou peine de prison, L. 114-17 du code de la Sécurité sociale - prononcé de pénalités - articles 313-1 à 313-3, 441-1 et 441-6 du code Pénal).*

*La loi 78-17« informatique et liberté » du 06 janvier 1978 modifiée vous garantit un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant auprès du directeur de votre caf*

---

Emplacement réservé à la Caf

WAT ATPAI F 230620261133 520007 AL

2B

MAT 8042210 M -

PAGE 3/4

IDX B 1041101 V 951 -



\*8042210104110000000\*

## L'accès à vos données personnelles

Pour l'étude et la gestion de vos droits, vos données personnelles sont traitées par la Caisse Nationale des Allocations Familiales - 32 avenue de la Sibelle 75685 Paris Cedex 14, celle-ci ayant désigné un Délégué à la Protection des Données. Au titre du Règlement Général européen sur la Protection des Données (RGPD) et de la Loi Informatique et Libertés (LIL) modifiée vous disposez d'un droit d'accès et de suite aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant au directeur de votre Caisse d'allocations familiales de rattachement, par courrier postal signé accompagné d'une pièce d'identité signée.

Si la réponse apportée ne vous paraît pas satisfaisante, vous pouvez introduire une réclamation auprès de la CNIL.

Certaines de vos informations peuvent être transmises à nos partenaires, dans le cadre de nos missions. Vos informations sont conservées au maximum pendant 6 ans après la fin de votre relation avec la branche Famille ou jusqu'à l'intervention d'une décision définitive en cas de contentieux ou encore au titre des obligations qui pèsent sur le directeur comptable et financier de la Cnaf. Toute décision administrative individuelle automatisée ou profilage est effectuée dans le respect de l'article L.311-3-1 et du chapitre Ier du titre Ier du livre IV du code des relations entre le public et l'administration. Ultérieurement, vos données pourront être utilisées à des fins d'évaluation de politiques publiques, de lutte contre le non recours au droit, de statistiques, recherches et études.

---

### Emplacement réservé à la Caf

WAT ATPAI F 230620261133 520007 AL

2B

MAT 8042210 M -

PAGE 4/4

IDX B 1041101 V 951 -



\*8042210104110000000\*